



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

TRANSMIS LE 14/02/2022  
REÇU LE 14/02/2022  
AFFICHÉ LE 15/02/2022  
NOTIFIÉ LE 15/02/2022  
PUBLIÉ LE 15/02/2022  
EXÉCUTOIRE LE 15/02/2022

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022 DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°2

**OBJET : ASSEMBLÉES – AVIS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE L'AÉRODROME PARIS- CHARLES DE GAULLE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-deux, le dix du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointe (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFLOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER, Yoan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Madame la Conseillère Municipale (\*) :** Françoise MENDY-LASCOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Monique PLASSIN, Florent BATIER.

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Vincent MULOT :** Françoise MENDY-LASCOT.

#### Secrétaire de séance :

**Sabrina FORTUNATO**

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 février 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe





Direction générale des Services

Question Diverse n°2 du CM en date du 10/02/2022  
Note de Synthèse P 1/2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022 DÉLIBÉRATION – QUESTION DIVERSE N°2

**OBJET : ASSEMBLÉES – AVIS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE L'AÉRODROME PARIS- CHARLES DE GAULLE.**

### Le Conseil municipal

**VU** les articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la Directive européenne 2002/49/CE en date du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement,

**VU** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.572.8 ET L.572-9,

**VU** le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aérodrome de Paris-Charles-de-Gaulle,

**VU** la consultation du public sur ce projet, organisée jusqu'au 22 mars 2022,

**CONSIDÉRANT** que l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle est la plate-forme aéroportuaire qui crée le plus de nuisances sonores en Europe en raison du nombre de mouvements d'avions et de leur impact sur la population en termes de nuisances sonores,

**CONSIDÉRANT** que l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle est le site aéroportuaire le plus chargé en Europe pour les vols de nuit, sur la période 22h-6h, recensés en 2021, 80 % du trafic étant liés au fret,

**CONSIDÉRANT** qu'à Roissy, les rotations de nuit ont augmenté de 2 % durant l'année 2021, dopées par les commandes *via* les plateformes de vente en ligne et arrivant d'Asie en colis express (au-delà des équipements sanitaires acheminés en urgence pour cause de crise),

**CONSIDÉRANT** que le PPBE proposé début décembre 2021 ne fixe pas d'objectifs de réduction du bruit et ne prévoit pas non plus d'évaluer ses effets dans cinq ans, c'est-à-dire lors de l'élaboration du prochain PPBE,

**CONSIDÉRANT** que les élus de la ville de Franconville souhaitent apporter une contribution volontaire durant la phase d'élaboration de ce nouveau PPBE pour l'aéroport Roissy de manière à ce que les enjeux de santé publique et de protection de l'environnement soient pris en compte, au mieux des intérêts des habitants du territoire et de la préservation de leur cadre de vie,

**CONSIDÉRANT** que chaque citoyen peut faire entendre sa voix sur ce dossier sur le site <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>,

**CONSIDÉRANT** l'enjeu majeur de ce dossier pour la vie des Val-d'Oisiens,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,



Direction générale des Services

Question Diverse n°2 du CM en date du 10/02/2022  
Note de Synthèse P 1/2

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal**

**Article 1 : DEMANDE** l'inscription de mesures, dans le PPBE 2022-2026, permettant de protéger les populations survolées et de réduire les nuisances engendrées, notamment par :

- La mise en place d'un observatoire des nuisances aériennes, à la composition large,
- La mise en place d'incitations financières aux transporteurs pour renouveler leur flotte,
- Le retrait des avions les plus bruyants,
- La modification des procédures de vol, telle que préconisée par les acteurs du secteur,
- Le plafonnement du trafic à 500 000 mouvements annuels ;
- L'instauration d'un couvre-feu entre 22h et 6h ;
- L'utilisation de nouvelles valeurs limites de Lden45 et Lnight40, recommandées par l'OMS, pour la réalisation des différents documents (CSB, Plan de gêne sonore, Plan d'Exposition au bruit).



**Article 2: PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 3 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire

*Jadame Jeanne Charrière-Bouygo*  
*Le 15 février 2022*

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**

**Maire de Franconville**  
**Conseiller Régional d'Ile-de-France**




**Acte à classer****DEL10022022QD2**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2022-02-14T15-24-14.00 ( MI235598325 )**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20220210-DEL10022022QD2-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** ASSEMBLÉES - AVIS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA  
CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION  
DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE L'AÉRODROME  
PARIS- CHARLES DE GAULLE.**Date de décision :** 10/02/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement  
8.8.3. bruit**Acte :** QD02 - Ass - MOTION PPBE.PDF      **Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** DGS

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 14/02/22 à 15:24

Par MAGLOIRE Emmanuelle**Transmis**

Date 14/02/22 à 15:24

Par MAGLOIRE Emmanuelle**Accusé de réception**

Date 14/02/22 à 15:34

